



Centre de Santé Mentale Enfants-Parents

agrée et subventionné par la Région Wallonne

A.S.B.L. Universitaire

Liège, le 26 septembre 2018

L'ASBL Universitaire Centre de Santé Mentale « Enfants-Parents » de Liège ouvre la candidature pour un poste de directeur(trice) administratif et de psychologue

Description du poste à pourvoir :

Ce poste devra permettre une double fonction au sein de l'institution :

- **En priorité**, exercer la direction administrative du service en collaboration avec le directeur médical, actuellement le Professeur A. Malchair
- Exercer une activité de psychothérapeute en collaboration avec le reste de l'équipe pluridisciplinaire et le réseau dans lequel elle s'insère.

Le nombre d'heures à pourvoir est **de 21 heures** hebdomadaires extensibles dans les mois qui suivent l'entrée en fonction le 1^{er} mars 2019.

Description du poste de direction administrative

La fonction de direction administrative en service de santé mentale est légiférée par l'article 23 décret du 04 avril 2009 organisant l'agrément des services de santé mentale :

« La direction administrative est responsable de :

- la bonne organisation et de la mise en place du projet du service de santé mentale,
- la coordination administrative et technique,
- l'application du règlement de travail et de l'encadrement du personnel.

Elle garantit la conformité du fonctionnement du service de santé mentale aux prescriptions légales et réglementaires.

Sans préjudices d'autres dispositions adoptées par le pouvoir organisateur et notifiées au Gouvernement wallon, elle est l'interlocuteur du pouvoir organisateur à l'égard de ceux-ci.

Elle est assistée du personnel en charge de l'accueil et du secrétariat.

Le Gouvernement définit le contenu minimal de ses missions d'organisation de coordination et d'encadrement.

La direction administrative assure la concertation institutionnelle par l'inscription du service de santé mentale dans le réseau institutionnel qu'elle construit et entretient en élaborant les procédures de partenariat, en ce compris sur le plan des méthodologies, la visibilité de l'action de celle-ci.

Elle garantit au sein de l'équipe l'existence d'une fonction de liaison centrée sur l'utilisateur.

En collaboration avec la direction thérapeutique, la direction administrative veille à la continuité et à la qualité des soins. »

Dans son arrêté d'exécution du 10 décembre 2009, la fonction de direction administrative est concrétisée de la manière suivante :

« La direction administrative est responsable de la gestion journalière devant le pouvoir organisateur. Elle coordonne d'un point de vue administratif et technique les activités des membres du personnel et veille à l'exécution du projet de service.

Ces tâches visent notamment les aspects suivants :

1. L'organisation de l'accueil, de la réponse à la demande, des activités accessoires et du travail en réseau ;
2. Le contrôle des prestations des membres du personnel et de l'exécution des conventions conclues avec les prestataires indépendants ;
3. La perception des honoraires et des paiements relatifs aux activités accessoires à caractère collectif ;
4. La tenue des dossiers individuels des usagers et le respect des dispositions concernant l'accès des usagers à leur dossier, la conservation et la sécurité des archives ;
5. La participation au conseil d'avis ;
6. L'organisation du recueil de données socio-épidémiologiques et de leur anonymisation ;
7. L'accessibilité du service ;
8. L'obtention et le respect des autorisations légales ou réglementaires ;
9. La tenue de la comptabilité ;
10. Le respect des formes et délais liés à l'application du décret et du présent arrêté. »

La bonne gestion du service requiert des collaborations avec des juristes si nécessaire, le secrétariat social, le comptable, les agents de l'AVIQ, les inspecteurs...

La direction administrative gère la partie administrative des réunions d'équipe en collaboration avec la direction médicale qui gère la partie théorique et clinique de la réunion d'équipe.

Depuis peu, les centres de santé mentale se sont regroupés en une fédération, la FEWASSM, qui organise des réunions des commissions au sein desquelles les directions administratives ont toute leur place.

La participation aux réunions des directions administratives du réseau liégeois est également souhaitée.

Description du poste de psychologue

Le centre de santé mentale accueille des enfants et leur famille de 0 à 18 ans en vue de réaliser un bilan de leurs difficultés et de leur proposer une aide pédopsychiatrique, psychothérapeutique, psychosociale et de thérapie à média.

Il est inséré au cœur de la ville de Liège et reçoit des demandes de tous horizons géographiques, culturels et psycho-sociaux : il peut accueillir des problématiques de grandes précarités sociales, d'immigrations, de nature psychiatrique ou de souffrances psychologiques plus courante : difficultés relationnelles au sein de la famille, difficultés intra psychiques allant de la névrose aux

états limites et à la psychose en passant par des troubles de l'apprentissage scolaire ou de l'intégration corporelle.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de médecins pédopsychiatres, psychologues-psychothérapeutes avec une orientation psycho-dynamique, psychomotricienne, logopède et assistante sociale.

Une réunion d'équipe hebdomadaire se tient le mardi matin qui permet de réfléchir à la manière de prendre en charge les nouvelles demandes, de leur attribuer un référent, et d'analyser et de prendre du recul vis-à-vis des situations en cours qui restent problématiques.

Des séminaires d'approfondissement théorique et clinique sont également organisés lors de cette réunion, requérant un travail de lecture et de présentation.

Dans le décours de la réunion d'équipe, le thérapeute prend le temps d'affiner son bilan et/ ou son diagnostic par le biais et d'entretiens familiaux et individuels avec l'enfant, de séance d'observation au centre ou à l'extérieur (école, crèche...) clinique, de testings éventuels. Il développe des options thérapeutiques.

Une collaboration est régulièrement nécessaire avec certains collègues de l'équipe, que ce soit pour des entretiens en binôme ou pour une concertation pluridisciplinaire. Le psychologue collabore également avec les réseaux psycho-sociaux, psychiatriques, hospitaliers, scolaires, le SAJ, le SPJ, les services résidentiels.... Les conclusions du bilan doivent parfois être précisées sous forme de rapport écrit, et transmises, voire défendues auprès des instances concernées (SAJ, SPJ, ...), le service de santé mentale est également habilité à délivrer des attestations d'orientation scolaire.

Lorsque le mode de prise en charge est clarifié et qu'une psychothérapie individuelle ou familiale est indiquée, le thérapeute assume cette prise en charge dans le temps avec tous les mouvements transféro-contre transférentiels que celle-ci implique.

Le centre est également un centre de formation pour les stagiaires psychologues et les assistants en psychiatrie infanto juvénile. A ce titre, le psychologue peut être amené à des activités de supervision.

Profil souhaité et compétences requises

Pour la fonction de direction administrative

- Posséder une expérience en matière de gestion d'équipe et de travail relationnel
- Posséder des connaissances et être prêt à les approfondir sur le plan :
 - des décrets de la région wallonne du 03 avril 2009 et de son arrêté d'exécution du 10 décembre 2009
 - de la législation sociale et salariale,
 - de la comptabilité,
 - de la facturation,
 - de certains logiciels informatiques (suite office....)
- Développer un intérêt certain pour la politique en santé mentale
- Aimer le travail en réseau

- Etre présent le mardi matin et prester au minimum 4 jours de présence par semaine
- Posséder un véhicule

Pour la fonction de psychologue

- Etre titulaire d'un master de psychologie clinique, orientation « clinique infantile »
- Avoir fait ou être en fin d'une formation en psychothérapie orientée sur la psychodynamique de type 3° cycle
- Avoir au minimum 7 ans d'expérience de travail comme thérapeute auprès d'enfants et d'adolescents
- Avoir travaillé en équipe et être ouvert aux différentes approches et théories en matière de psychothérapie et de clinique infantile.
- Avoir une représentation étoffée de la dynamique psychique et relationnelle familiale
- Etre capable de faire passer et d'interpréter les tests de Q.I (échelles de Wechsler), des tests projectifs, (Rorschach, de CAT et TAT, Patte Noire, DPI....) et des tests développementaux (Terman Merrill, Brunet Lezine
- Etre capable de réaliser un rapport à destination du réseau (SAJ, JPJ, orientation scolaire, médecins.....).
- Avoir fait un travail thérapeutique personnel suffisant pour permettre une ouverture à l'incertitude et à la remise en question, à la connaissance de sa propre vie psychique.
- Une expérience en centre de santé mentale est un atout supplémentaire.
- Etre libre le mardi matin et assumer minimum une soirée jusque 18h.

Type de contrat

Temps de travail : dans un premier temps, **21h/semaine**

Date d'entrée en fonction : le 1/03/2019

Rémunération : échelle barémique 1/80 des échelles barémiques utilisées dans le cadre de la subvention allouable aux SSM soit un brut mensuel pour un équivalent temps plein o année d'ancienneté : 3031.11€

Prime de direction : 4503.59 € brut annuel

Ancienneté : prise en compte selon les critères de la région wallonne/AVIQ

Contrat avec une période d'essai sous forme d'un CDD de 3 mois qui sera suivi d'un contrat CDI si la personne convient.

Avenant au contrat de psychologue détachant la direction administrative

Les candidatures doivent être rentrées à l'attention de Madame Bouchat, directrice administrative et du Professeur A. Malchair, directeur médical, pour **le 31 janvier 2019** au plus tard à l'adresse suivante : Centre de Santé Mentale « Enfants-Parents » Universitaire, rue Lambert le Bègue, 16 à 4000 LIEGE, par mail à l'adresse csmu@cybernet.be.